

J'ai écouté attentivement, et je dois dire que dans certains cas, on a exprimé des idées intéressantes. J'y reviendrai. Mais il m'a semblé que dans la plupart des cas on pourrait appeler cela tout simplement un déluge de mots dans un désert d'idées. C'est malheureusement ce qu'on nous a présenté, ce qu'on nous a offert depuis le début de ce débat.

Une suggestion qui a quand même un certain mérite et que l'on peut examiner ensemble, c'est que l'Agence canadienne de développement international soit placée sous la direction immédiate d'un membre du conseil des ministres. Évidemment, compte tenu de l'importance de plus en plus grande que prend la coopération internationale, compte tenu du fait que c'est une préoccupation de plus en plus présente à travers tout le pays, il est certain que c'est une suggestion qui a un certain mérite. Il faut toutefois dire que, de même que la guerre dans le passé était le prolongement de la politique étrangère des pays, dans le cas de certains pays hélas c'est encore vrai, mais dans le cas de notre pays c'est plutôt la coopération internationale qui constitue le prolongement de notre politique étrangère. Et, compte tenu de cela, il me semble raisonnable, normal et naturel que les programmes de coopération internationale que met sur pied le gouvernement canadien dépendent du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen).

D'ailleurs, je pense que même d'un point de vue fonctionnel, il y a d'immenses avantages. J'ai eu la chance de vivre de l'intérieur un peu ces questions-là, et je sais qu'il y a une espèce d'osmose qui se produit entre le ministère et l'ACDI, c'est-à-dire qu'au plan du personnel, par exemple, on voit très souvent des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures passer au service de l'ACDI et vice versa.

Ceci m'amène à ouvrir une parenthèse et à parler de cette supposée rotation très grande, très forte que l'on remarquerait au sein du personnel de l'ACDI. J'ai en main des chiffres qui démontrent que, effectivement, le taux de rotation à l'ACDI est inférieur au taux moyen de rotation à travers l'ensemble de la Fonction publique du Canada. Si l'on regarde, par exemple, du côté des gens qui ont effectivement quitté le service de l'ACDI, les cadres, en 1974-1975 il y en a eu 3 p. 100, et dans le cas du personnel appartenant au groupe de soutien, 4,9 p. 100.

Il y a eu par ailleurs des gens qui sont passés de l'ACDI à d'autres ministères. Je dirai un mot là-dessus, mais là, je donne tout simplement des statistiques, soit 3,5 p. 100 en ce qui a trait aux cadres, 3,1 p. 100 du personnel en ce qui a trait à ceux qui apportent le soutien nécessaire au fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international.

A mon avis, on ne peut pas porter un jugement sur la rotation du personnel dans le cas d'un organisme comme l'ACDI de la même façon que l'on pourrait juger un tel phénomène dans un autre ministère du gouvernement, tout simplement parce que les gens affectés à l'ACDI travaillent dans des conditions extrêmement différentes, et je dois dire extrêmement difficiles. Il y a beaucoup de voyages, les gens doivent vivre à l'étranger, il y a des problèmes d'adaptation, et je pense qu'il est normal que certains se retrouvent à un certain moment dans l'obligation d'abandonner leurs fonctions.

Madame le président, j'aimerais dire un mot en ce qui a trait aux accusations sur le caractère supposément secret du fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international. Comme le soulignait l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures cet après-midi, il me

ACDI

semble que l'opposition a l'occasion, a la chance de poser toutes les questions pertinentes, d'une part lorsqu'il s'agit d'étudier les prévisions budgétaires de cette Agence, d'autre part lorsque le comité des comptes publics se réunit.

Par ailleurs, il est de notoriété publique que le président de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie, n'hésite jamais à rencontrer les journalistes. Il n'hésite jamais à rencontrer les gens du milieu universitaire, les spécialistes des questions internationales. Il est d'une disponibilité remarquable. J'aimerais précisément rendre hommage à M. Paul Gérin-Lajoie.

Au début de la révolution tranquille au Québec, je me souviens de la contribution que cet homme a apportée, surtout en ce qui a trait à la réforme du système d'éducation au Québec. Si nous avons dans la province de Québec aujourd'hui une jeunesse mieux éduquée, une jeunesse en mesure d'apporter une contribution de plus en plus remarquable à la direction de ce pays, à la direction du Québec, je pense qu'il faut en rendre hommage à M. Paul Gérin-Lajoie.

Madame le président, je ne voudrais pas que l'honorable député de Saint-Hyacinthe se sente obligé de soulever la question de privilège. Je pense qu'il l'a fait d'une façon involontaire. Je pense aussi qu'il y a des choses qui sont désagréables à dire mais qui doivent quand même être dites. Je pense que peut-être sans le vouloir il s'est fait le complice de cette horde de journalistes, de ces pontifes de la presse qui, au cours des derniers mois, au cours des dernières semaines ont eu l'indécence de s'en prendre, non pas à l'ACDI comme telle, parce qu'il n'y a absolument rien qu'on puisse prouver à l'effet que l'ACDI n'a pas une saine gestion sous la direction de M. Paul Gérin-Lajoie.

Je pense qu'on est un peu déçu dans certains milieux que certains francophones s'amènent à Ottawa et qu'ils assument vraiment leurs responsabilités et ne soient pas uniquement des «fronts».

Il y a eu aussi le cas du président de la Société Air Canada que l'on a critiqué, que l'on attaque d'une façon «vicieuse». Pourquoi? Parce qu'un francophone s'est présenté, a accepté une responsabilité au sein d'une agence du gouvernement fédéral, et a décidé d'assumer vraiment ses responsabilités.

• (2140)

Des voix: Honte!

M. Duclos: Voilà. Madame le président, ...

M. Wagner: Les ministres ne disent pas un mot. Ils sont tranquilles.

Une voix: Parce qu'on a confiance dans le député de Montmorency!

M. Duclos: Madame le président, je m'étonnais un peu tantôt en parlant de préjugé. On va justement en parler. Je m'étonnais qu'on s'offusque un peu du fait que l'Agence canadienne de développement international, et par son entremise évidemment, le gouvernement canadien, ait noué des relations avec le gouvernement cubain au plan de la coopération internationale.

Je ne voudrais pas qu'on me fasse dire que je suis d'accord avec le type de régime politique que le gouvernement donne aux Cubains, il reste quand même qu'à mon sens la politique étrangère d'un pays comme le Canada doit viser à ramener les pays ensemble, à les unir, d'autant plus que dans le cas de Cuba, le Canada a toujours tenu à maintenir des relations commerciales avec ce pays, et que, précisément, le prêt consenti au gouvernement cubain